

avril 2002

energho Rapports détaillés 2001 des membres

Rapport annuel 2001



**energho - votre partenaire pour l'efficacité énergétique
dans les institutions publiques**

Table des matières

1.	Organes de l'Association	1
1.1	Membres.....	1
1.2	Comité.....	1
1.3	Direction du secrétariat général.....	1
1.4	Organe de contrôle.....	1
2.	Exercice 2001 rapport du comité	2
3.	Organisation	4
3.1	Les membres d'energho.....	5
3.2	Adhésion des cantons.....	5
3.3	Le comité	5
3.4	La Direction.....	6
3.5	Le secrétariat	6
4.	Marketing et communication	6
4.	Marketing et communication	7
4.1	Les groupes cible	7
4.2	Les membres	7
4.3	Les produits du marketing.....	8
4.4	Plan marketing / PR.....	10
5.	Produits	11
5.1	Aperçu des produits.....	11
5.2	Accréditation des ingénieurs dans le cadre de l'abonnement.....	15
6.	Secrétariat Romandie et Tessin	16
7.	Secrétariat régional Suisse allemande	17
7.1	Présentations.....	17
7.2	Contacts	17
7.3	Couverture du marché.....	18
7.4	Prestations réalisées.....	18
7.4	Controlling/statistiques	18
8.	Chiffres-clés relatifs à la couverture du marché	19
8.1	Etendue du projet.....	19
8.2	Evolution des produits	19
9.	Conclusion	20
	Annexe	21

1. Organes de l'Association

1.1 Membres

Les membres de l'Association sont des grands consommateurs d'énergie des secteurs publics ou de l'économie mixte qui visent à concrétiser les buts de l'Association (liste des membres en annexe).

1.2 Comité

Président	René Vuilleumier	Canton de Vaud
Vice-président	Andreas Furler	La Poste suisse
Membres	Peter Anker	Hôpital régional de Delémont
	Hansjürg Bühler	Commune de Igis
	Henri Colomb	EPFL
	François de Wolff	Canton de Vaud
	Mitka Fontana	Canton du Tessin
	Georg Furler	Centrale d'information SE - Suisse centrale
	Jakob Kubli	Canton de Glaris
	Claude Morel	EPFL
	Wolfgang Seifert	ETHZ
	Beat Wüthrich	Canton de Zurich
Invitée	Nicole Zimmermann	OFEN (SuisseEnergie)

1.3 Direction du secrétariat général

Pierre Chuard	Sorane SA, Lausanne (Directeur administratif, coordination globale, secrétariat régional Romandie et Tessin)
Eric Albers	Sorane SA, Lausanne (Produits)
Christoph Brun	Metron AG, Brugg (Service juridique et finances)
Peter Kähr	Peter Kähr Consulting + Systems, Kirchdorf BE (Marketing + Communication)
Gilbert Schnyder	Schnyder Ingenieure AG, Hünenberg (Secrétariat régional de Suisse allemande, Produits)

1.4 Organe de contrôle

Fiduciaire Consulta - Thunstrasse 29 – Case postale 143 - 3000 Berne 6

2. Exercice 2001 rapport du comité

L'Association energho a été fondée le 17 novembre 2000 à Berne. C'est également à cette date que le comité a débuté officiellement ses activités. Pour préparer la fondation de l'Association, le comité provisoire s'est réuni à trois reprises. En 2001, le comité a tenu quatre séances.

Le comité exprime ici ses vifs remerciements aux initiateurs d'energho, pour la conception et la mise en place du projet. Ceux-ci constituent désormais la direction du secrétariat. Sans leur initiative, le projet energho n'aurait jamais pu être concrétisé.



Pour des raisons professionnelles, Felix Jenni a quitté le comité dont il était membre. Ses suggestions pertinentes ont été très utiles au comité dans la phase de fondation. Le comité le remercie pour le travail accompli. Messieurs Jakob Kubli et Georg Furler sont nouveaux dans le comité. Ils représentent les cantons de Suisse orientale et de Suisse centrale. Leurs nominations par l'Assemblée des membres sont encore en suspens.

A la Direction administrative, Monsieur Christoph Brun a remplacé Monsieur Daniel Kolb par suite d'un changement de poste chez Metron AG.

L'année 2001 a été marquée par le développement des structures d'energho. En effet, il a fallu établir une couverture géographique et linguistique pour toute la Suisse. Ceci a conduit à la création de deux secrétariats régionaux. Nous avons renoncé à créer d'autres secrétariats régionaux afin d'obtenir une administration centralisée et efficace. De ce fait, le contact entre les secrétariats régionaux et les rencontres régionales, comme par ex. avec les architectes cantonaux ou les offices spécialisés à l'énergie, est très important.

Des remarques émanant du public et de la Direction ont démontré la nécessité de décrire avec plus de précision la qualité de membre dans les statuts de l'Association, sous l'art. 3, point 1.

Art. 3, point 1: „Toutes institutions et tous grands consommateurs d'énergie des secteurs publics ou d'économie mixte peuvent devenir membres de l'Association. “

Le 3 mai 2001, le comité a décidé d'apporter les précisions suivantes:

1. Peut devenir membre d'energho, toute institution dont le 50% au moins appartient aux collectivités publiques (Confédération, cantons, communes) ou qui est financée à raison de 50% au minimum par les collectivités publiques. La Poste, les CFF et Swisscom ne sont pas touchés par cette réglementation et peuvent également devenir membre de l'Association.
2. La palette des prestations (Abos), avec garantie d'économie, ne peut être vendue qu'à des institutions susceptibles de devenir membre. L'adhésion de ces institutions est souhaitée, mais n'est pas obligatoire.
3. Des prestations n'offrant pas de garantie d'économie (par ex. des séminaires) peuvent être offertes au marché, sans aucune restriction.

Lors de l'Assemblée constitutive, le nom "energho" et le logo ont donné lieu à des discussions animées. Ensuite, le comité a créé, en collaboration avec la Direction, un nouveau logo.



Les statuts acceptés par l'Assemblée constitutive constituent les bases d'energho. Fondé sur ce document, le règlement d'organisation pour le comité et la direction a ensuite été établi et adopté dans la première moitié de 2001. Le règlement d'organisation a été inscrit au Registre du commerce.

Le 30 janvier 2001, le programme national de SuisseEnergie a été lancé officiellement. Après des discussions longues et intensives, energho a pu signer un contrat cadre de 5 ans avec SuisseEnergie en juin 2001.

En se basant sur les statuts, le règlement d'organisation et le contrat cadre avec SuisseEnergie, un contrat de prestations a été conclu avec la société simple "Geschäftsstelle energho". Ce secrétariat règle tous les travaux administratifs d'energho, représente energho auprès des clients et des partenaires et offre les produits sur le marché.

Un organe de contrôle a été mandaté pour réviser les comptes 2001. Sa nomination, par l'Assemblée générale, est encore en suspens du fait que l'Assemblée générale ordinaire de 2001 a été annulée.

Une collaboration avec SuisseEnergie pour les communes est en discussion. L'objectif est qu'un seul et unique interlocuteur s'adresse aux communes au niveau du programme SuisseEnergie afin d'éviter que plusieurs organisations s'adressent simultanément à ces mêmes communes.

energho est également en pourparlers avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) qui est intéressée aux produits d'energho.

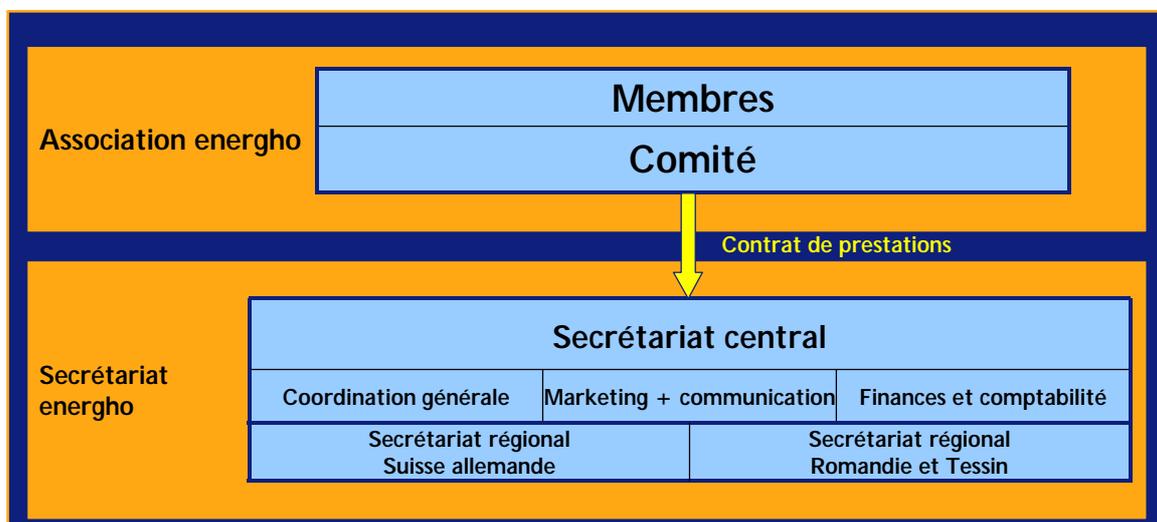
energho aimerait éditer une charte d'entreprise. Une commission a été créée à cet effet. Elle est composée de Monsieur A. Furler (comité) qui en assume la présidence et par Monsieur P. Kähr (direction). Les travaux seront terminés en 2002.

Pour permettre aux institutions publiques, comme l'économie privée avec l'Agence de l'énergie pour l'économie, de disposer également d'un interlocuteur pour répondre aux questions et aux besoins découlant de la loi sur le CO₂, energho est officiellement entrée en négociations avec les autorités fédérales compétentes. Au cours de la séance du comité du 27 septembre 2001, Monsieur Andreas Mörkofer, représentant de l'OFEN, a informé le comité des conséquences de la loi sur le CO₂.

energho veut garantir la qualité de ses produits, par ex. dans les abonnements. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir une liste des ingénieurs spécialisés dans le domaine de l'optimisation de l'exploitation des installations. En août 2001, l'OFEN, en tant qu'organisation faitière, n'a pas voulu être responsable dans l'élaboration d'une telle liste. Il appartient ainsi à energho de s'en charger. Dès lors, energho a publié en automne 2001 son principe d'accréditation des ingénieurs dans les Feuilles d'avis officielles des cantons et de la Confédération. La commission d'examen des demandes d'accréditation des ingénieurs est constituée par cinq membres dont trois du comité. Des informations complémentaires figurent au chapitre „Management des produits“.

3. Organisation

energho est structuré selon les bases d'une association avec des membres et un comité comme organes faitiers. L'illustration suivante présente la structure et l'organisation d'energho.



3.1 Les membres d'energho

Selon les statuts, les membres de l'Association sont des grands consommateurs d'énergie du secteur public et de collectivités publiques qui visent à concrétiser les buts de l'Association.

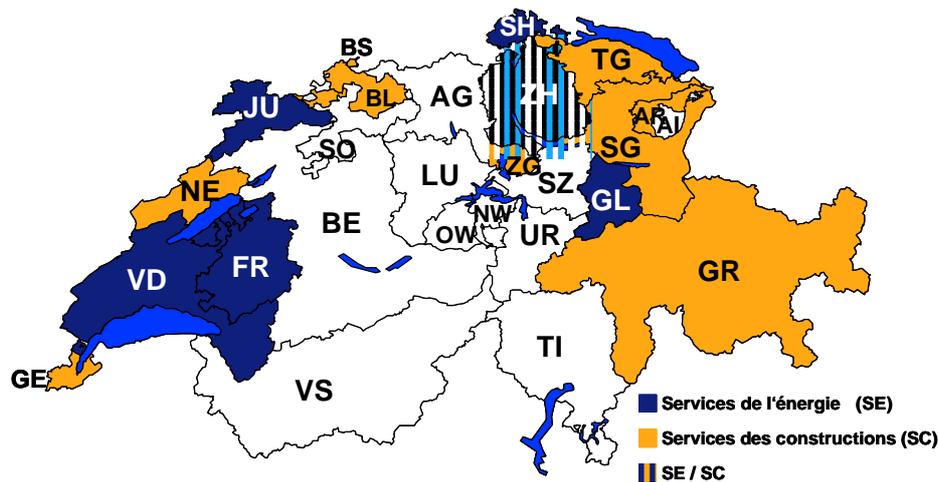
A la fin de l'année 2001, l'Association energho comptait au total 45 membres. Ceux-ci se répartissaient de la manière suivante :

- Confédération (La Poste, ETHZ, EPFL) 3
- Cantons 16
- Communes 6
- Bâtiments publics 20

La liste nominative des membres se trouve en annexe.

3.2 Adhésion des cantons

Comme le démontre la carte ci-dessous, tous les cantons ne sont pas encore membres d'energho. Pour les directeurs cantonaux de l'énergie, l'objectif visé est que l'ensemble des cantons devienne membre de l'Association energho. Ceci ressort clairement du rapport "Stratégie des cantons dans le cadre du programme de la politique énergétique de SuisseEnergie", approuvé le 26 janvier 2001, lors l'Assemblée générale extraordinaire de la conférence des directeurs cantonaux de l'énergie.



3.3 Le comité

Le comité est composé de représentants de la Confédération, des cantons et des communes. La liste nominative des membres du comité se trouve au chapitre 1 „Organes de l'Association“.

3.4 La Direction

La Direction met en application la stratégie de l'Association, acceptée par le comité et l'OFEN. Elle est responsable du développement commercial du projet. Les tâches principales de la Direction sont les suivantes :

- Coordination globale des activités
- Management des produits
- Marketing / Communication
- Finances et comptabilité
- Direction des deux secrétariats régionaux

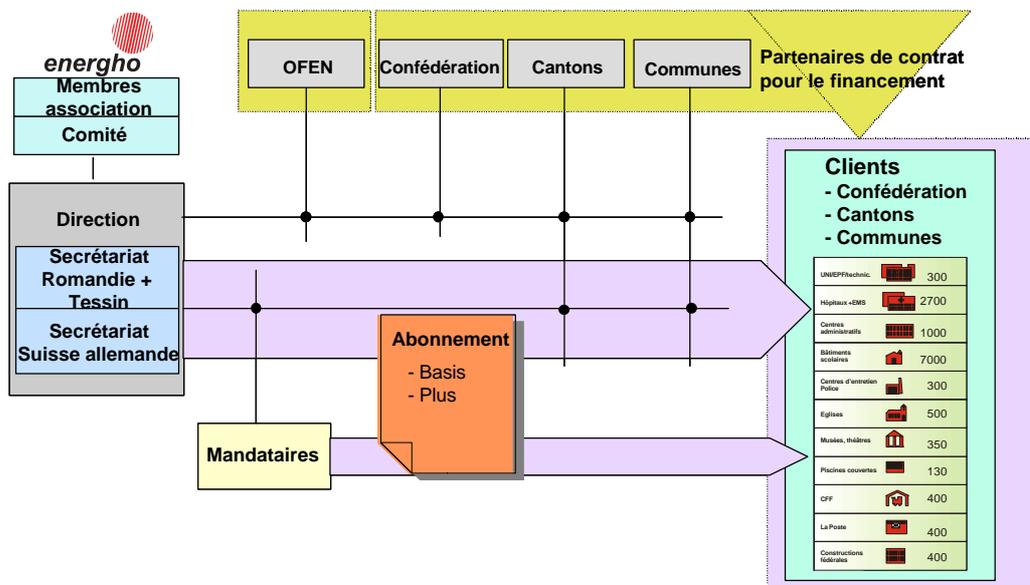
3.5 Le secrétariat

Toutes les tâches opérationnelles sont coordonnées et exécutées par le secrétariat. Les membres de la Direction et les collaborateurs des deux secrétariats régionaux de Suisse romande et de Suisse allemande composent le secrétariat (voir graphique).

Adresses des secrétariats régionaux:

energho
Secrétariat régional de Suisse allemande
Bösch 23, 6331 Hünenberg
Tél. 0848 820 202

energho
Secrétariat régional Romandie et Tessin
Rte du Châtelard 52, 1018 Lausanne
Tél. 0848 820 202



4. Marketing et communication

En 2001, une grande partie des activités a été consacrée à la conception et au développement des produits. Ceci, afin de pouvoir les mettre à temps à la disposition des différents groupes cible et de préparer les outils et les moyens auxiliaires permettant de couvrir l'ensemble du marché.

4.1 Les groupes cible

Les groupes cible d'energho sont formés par trois entités de bâtiments publics:

- Confédération
- Canton
- Commune

Ceux-ci sont subdivisés en trois segments:

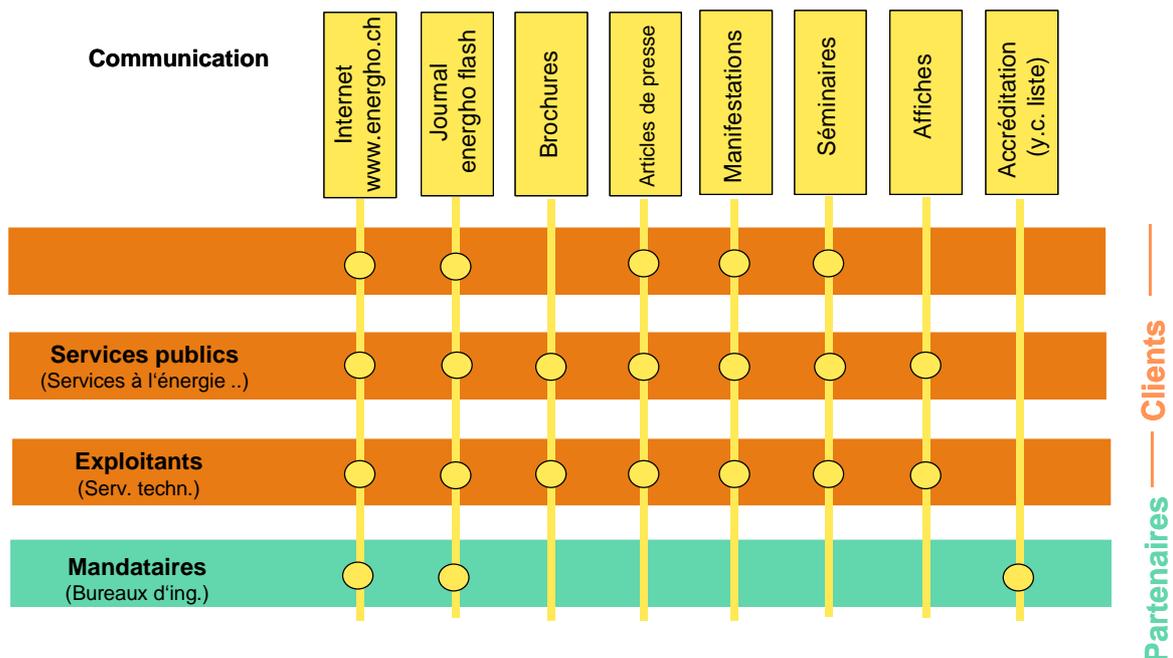
- Direction
- Services / Administration
- Exploitants (service technique)

4.2 Les membres

- Les membres peuvent bénéficier de l'offre de prestations " Abonnement"
- Les membres peuvent participer à l'échange d'expériences
- Les membres reçoivent le journal d'informations "energho flash"
- Augmentation de la transparence concernant l'énergie et les coûts, grâce à une statistique comprenant les données des bâtiments des membres.
- Les membres profitent de prix réduits sur les séminaires organisés par energho

4.3 Les produits du marketing

Les produits du marketing sont représentés dans le graphique ci-dessous. Une brève description des moyens mis en œuvre en 2001 est présentée à la suite.



4.3.1 Journal "energho flash"

Le Journal "energho flash" paraît 2 à 3 fois par année. Il renseigne tous les groupes cible (y compris les nouveaux intéressés) sur energho et sur les thèmes actuels en relation avec l'optimisation de l'exploitation des installations. De plus, il permet de faire connaître energho. La première édition a été envoyée en novembre 2000 à env. 700 adresses. L'écho de cette première édition a été positif. A l'avenir, il conviendra de consacrer une plus large part aux articles techniques dans "energho flash".

4.3.2 Internet (communication externe)

Un site internet attractif a été créé en 2001 sous www.energho.ch. Il permet de mettre à la disposition de tous les clients, partenaires et intéressés des informations stratégiques et opérationnelles, ainsi qu'une documentation sur energho. Toutes les manifestations d'energho se trouvent à la page „Activités“.

4.3.3 Intranet (communication interne)

Parallèlement à la solution d'Internet, accessible au public, energho a créé une plate-forme Intranet, sécurisée par un mot de passe. Cette solution permet aux unités d'organisation décentralisées d'energho d'échanger des données et des informations.

4.3.4 Documentation, affiches

Les documents suivants, sont disponibles en français et en allemand comme supports de vente. Ils se trouvent sur Internet et peuvent être téléchargés en format PDF:

- Brochure energho
- Descriptif de l'abonnement
- energho Flash n° 1
- Affiche " energho Prestations"
- Affiche " energho Potentiel"
- Statuts de l'Association energho
- Déclaration d'adhésion en qualité de membre
- Dossier de candidature pour l'accréditation des ingénieurs dans le cadre de l'abonnement.

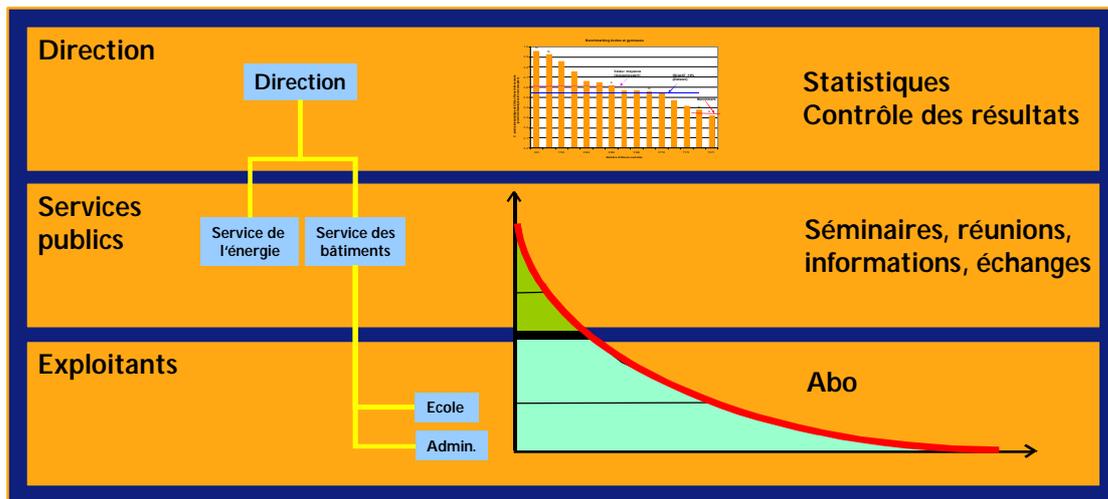
4.4 Plan marketing / PR

Le tableau suivant donne une vue succincte des actions réalisées en 2001 au niveau PR et marketing ainsi qu'un aperçu pour l'année 2002 (partiel) :

Nombre	Mesures marketing/actions	Remarques	Délais
6	Moyens PR	Selon chapitres 4.3.4	Déc. 01
	Abo : Contacts avec les clients directs et les collectivités publiques	Contacts personnels/vente/visites	permanent
2	Abo : Manifestations PR	Conférences spécifiques lors de séances régionales des architectes cantonaux	Nov. 01
1	Manifestations en partenariat avec SuisseEnergie	Shop Energie, etc.	5.3.02
1	Symposiums/colloques	Thème " Légiionnelles "	2002
1	Journal energho flash	Première édition	Nov. 01
3	Communications dans les médias, articles dans la presse spécialisée	Articles dans Energie Extra de l'OFEN Articles dans des revues des cantons Articles dans des revues des communes	2002
2	Manifestations des membres	Séances d'informations	Janv. 02
		Assemblée générale	Juin 02
1	Documentation „ Bons exemples “ et „ Résultats “	Etablir de bons exemples pour la communication et Internet	Déc. 01
1	Internet et Intranet	Phase 1 développement en cours	Déc. 01
1	Banque de données	Phase 1 développement en cours	Déc. 01
1	Séminaires pour architectes cantonaux et collaborateurs des services des bâtiments	Séminaire avec des conférenciers de renom	2002
	Séminaires pour exploitants	Selon programme spécial	2002

5. Produits

5.1 Aperçu des produits



Les produits de la palette mis à disposition par energho sont complémentaires. Ils reposent sur :

- la formation de base, assortie d'une formation continue, dans le domaine de l'utilisation efficace de l'énergie pour les nouvelles constructions, les assainissements et les bâtiments existants (optimisation de l'exploitation).
- la propagation du savoir-faire et l'échange d'expériences à tous les échelons
- l'assistance technique in situ
- le contrôle des résultats

Dans ces domaines, le projet est développé à tel point, qu'energho peut, en 2002, proposer l'ensemble de ses services au marché.

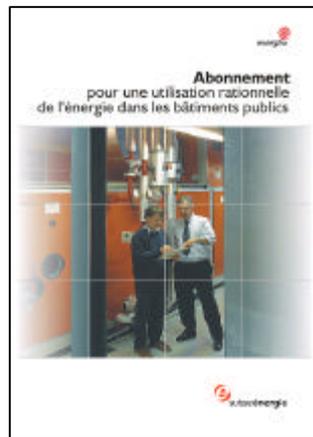
5.1.1 Abonnement pour une utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments publics

energho a développé les produits "Abo Base" et "Abo Plus" à l'intention des exploitants d'installations techniques.

- Durée du contrat : 5 ans
- Une garantie contractuelle d'économie d'énergie d'au moins 10% (Abonnement Plus)
- L'optimisation de l'exploitation n'implique pas a priori des investissements importants. Les économies sont réalisées tout en garantissant la sécurité de fonctionnement des installations et le respect des exigences d'hygiène et de confort.

- Les primes d'abonnement sont réparties entre la Confédération, les collectivités publiques et l'exploitant. Elles couvrent les coûts des prestations proposées dans l'abonnement.
- Le 80% des économies réalisées sur les coûts d'énergie restent à l'exploitant.
- Si la consommation d'énergie n'a pas atteint une diminution de 10% au moins après 5 ans, energho s'engage à rembourser jusqu'à 50% des primes d'abonnement payées par l'exploitant (abonnement Plus).
- L'exploitant bénéficie d'une formation de base et continue, d'un échange d'expériences, de l'assistance technique in situ par un ingénieur conseil accrédité, du contrôle de la consommation d'énergie et d'une documentation relative aux résultats.

D'autres informations sont disponibles sur Internet www.energho.ch. La documentation complète "Abonnement pour une utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments publics" peut être téléchargée en format PDF.

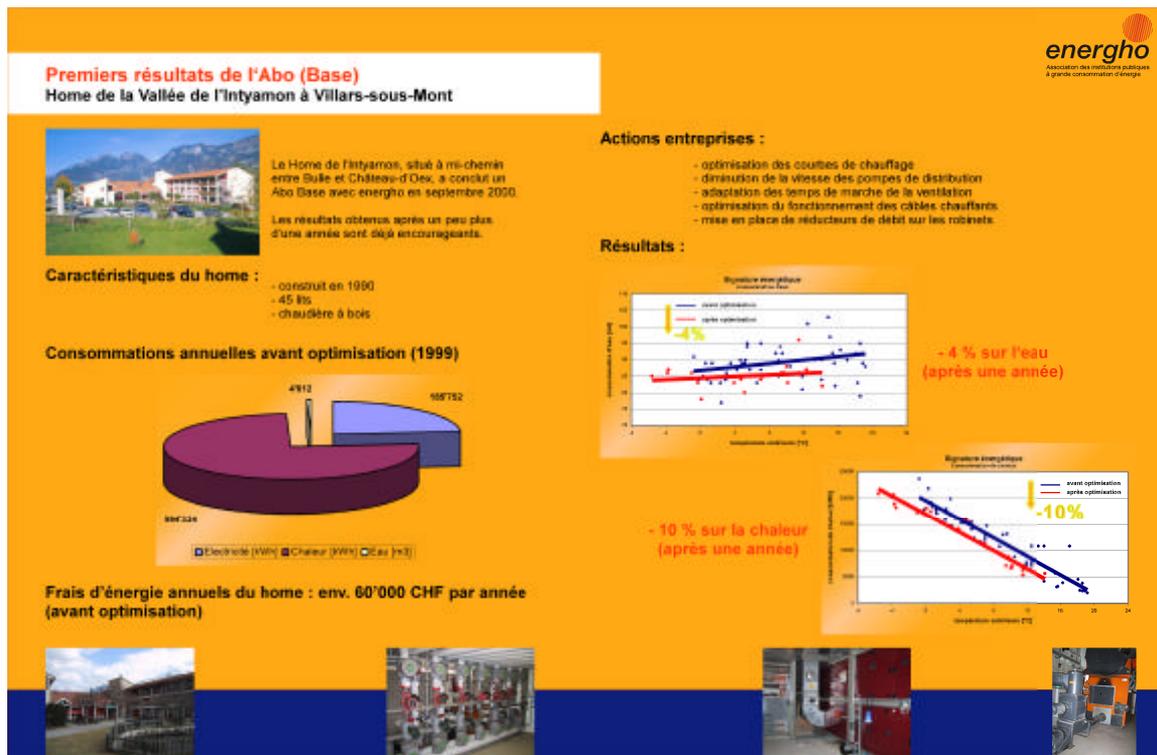


14 contrats d'abonnement ont pu être repris du programme „E2000“. Pour la première année de contrat de ces abonnements, la moyenne des économies réalisées s'élevait à 3% pour l'électricité et à 5% pour la chaleur.

En 2001, ces 14 exploitants contractuels ont suivi un cours de base ainsi qu'un séminaire. Ce dernier portait sur les relevés énergétiques hebdomadaires et leur évaluation au moyen d'un programme Excel, développé par energho. En outre, ils ont pu profiter d'une assistance individuelle in situ, par un ingénieur spécialisé en optimisation de l'exploitation des installations.

A titre d'exemple pour tous les abonnements conclus, le bilan d'un home du canton de Fribourg, après une année d'abonnement, est présenté brièvement ici. Le home a été construit en 1990 et dispose de 45 lits. Sa consommation annuelle d'énergie représente env.CHF 60'000.-. Les mesures suivantes ont été prises en vue d'une utilisation énergétique plus rationnelle: les courbes de chauffage ont été optimisées, la puissance des pompes de distribution de chaleur a été réduite, le temps de ventilation a été adapté, les câbles chauffants de la distribution d'eau chaude ont été optimisés et des réducteurs ont été installés sur les robinets.

Après une année, l'économie réalisée au niveau de la consommation d'eau était de 4% et de 10% pour la chaleur.



Le relevé énergétique hebdomadaire n'est pas seulement un instrument permettant de contrôler le fonctionnement ordinaire de l'installation, mais c'est aussi :

- un instrument offrant la possibilité de comparer la consommation annuelle d'énergie avec les valeurs enregistrées l'année précédente, corrigée en fonction du climat, et
- un bilan énergétique à disposition du gestionnaire des bâtiments et du parc des bâtiments, ainsi que pour les directions, à tous les échelons.

Le service technique examine lui-même les relevés hebdomadaires. Pour corriger les valeurs climatiques, energho envoie toutes les semaines à chaque abonné la température extérieure, corrigée en fonction de Météonorm. Pour 2002, energho remplacera l'outil informatique utilisé jusqu'ici. Les limites actuelles du système seront ainsi éliminées et les clients bénéficieront du choix entre le fax et la messagerie électronique.

5.1.2 Programme des cours et séminaires

Le programme des cours et séminaires proposé sera essentiellement développé pour le 2ème semestre 2002. Une collaboration avec SuisseEnergie pour les communes est en cours.

Les brochures techniques établies jusqu'ici par energho, ainsi que la documentation reprise de E2000 constituent une bonne base pour les séminaires.

Exemples :



Une palette de séminaires, couvrant les domaines de la planification et de l'exploitation, sera établie à l'intention des architectes cantonaux, des services à l'énergie et de leurs collaborateurs, ainsi que pour certains gestionnaires de bâtiments. Ces séminaires auront lieu à l'occasion des rencontres des groupes concernés ou seront proposés, sur le plan national, dans le cadre de colloques ordinaires. Pour 2002, energho a prévu, entre autre, d'organiser un colloque sur le thème "Légionelles" énergie - hygiène".

Il n'existe actuellement en Suisse aucune statistique complète concernant la consommation d'énergie des institutions publiques. Afin de pouvoir démontrer à SuisseEnergie l'efficacité des mesures d'économie réalisées sur l'ensemble des bâtiments publics, energho s'est fixé l'objectif d'établir une statistique. A cette occasion, il doit être tenu compte des travaux des groupes "grands consommateurs de la Confédération", "Forum consommation d'énergie dans les bâtiments cantonaux" et d'autres encore. Cette statistique doit également constituer la base pour les exigences de la loi sur le CO₂. En 2002, energho présentera un concept en conséquence.

5.2 Accréditation des ingénieurs dans le cadre de l'abonnement

Pour les produits "Abo Plus" et "Abo Base", une assistance technique d'un ingénieur conseil externe est comprise dans la prime d'abonnement. Cette assistance in situ est assurée par un spécialiste régional en optimisation de l'exploitation des installations. L'engagement de ces spécialistes permet de multiplier les interventions dans ce domaine et, parallèlement, d'obtenir une ouverture sur le marché. Pour qu'energho puisse assurer des prestations de qualité dans le cadre de l'optimisation de l'exploitation des installations, le choix des spécialistes en la matière doit être régi par des règles clairement définies. Le travail de ces conseillers est particulièrement important pour l'Abo Plus. Pour ce produit, energho garantit contractuellement une économie d'énergie minimale de 10%. Cette garantie est liée à un remboursement partiel des primes d'abonnement aux collectivités publiques et aux exploitants.

Pour assurer la qualité de ses produits, energho a défini une marche à suivre pour l'accréditation, en commençant par dresser une liste des spécialistes en optimisation de l'exploitation des installations. Les entreprises ou personnes pouvant démontrer qu'elles ont réalisé au moins deux projets d'optimisation de l'exploitation des installations avec succès, peuvent demander à figurer sur cette liste. Il convient de relever qu'il s'agit spécifiquement d'une optimisation de l'exploitation des installations et non pas d'un assainissement d'une installation ou d'un bâtiment.

Le dossier de candidature pour l'accréditation en question peut être téléchargé sous www.energho.ch ou demandé à energho.

Le comité a nommé les personnes figurant ci-dessous pour former la commission d'admission des candidatures:

- F. de Wolff (en qualité de représentant du comité d'energho)
- W. Seifert (en qualité de représentant du comité d'energho)
- J. Kubli (en qualité de représentant du comité d'energho)
- M. Stettler (en qualité de représentant de SuisseEnergie de l'OFEN)
- Ch. Brun (en qualité de représentant de la Direction d'energho).

Jusqu'à fin 2001, des dossiers d'accréditation ont été envoyés à 75 bureaux d'ingénieurs. A la suite de quoi, energho a reçu 12 candidatures. Celles-ci sont examinées par energho, puis soumises à la commission d'admission. Mais, une grande partie des postulations proposées par les bureaux d'ingénieurs ne faisaient référence qu'à des assainissements et ne couvraient pas le domaine requis de l'optimisation de l'exploitation des installations.

6. Secrétariat Romandie et Tessin

Lors de la conception d'energho, resp. avant la création d'energho, le secrétariat actuel Romandie et Tessin couvrait encore l'ensemble du territoire national. C'est la raison pour laquelle, certaines manifestations nationales sont encore organisées par cette instance. Comme l'équipe du secrétariat Romandie et Tessin était déjà en activité sous l'égide de E2000, la mise en place des structures n'exigea pas de travaux importants, mais il fallut adapter les structures aux nouvelles données.

Lors des rencontres régionales, energho a pu présenter sa stratégie et ses produits aux architectes cantonaux et aux services à l'énergie. Les contacts personnels entre les responsables du secrétariat régional et les responsables au niveau des cantons ont permis d'informer tous les cantons au sujet d'energho. Le secrétariat régional Romandie et Tessin a pu organiser à Neuchâtel, la séance de clôture (E2000) du "Forum consommation d'énergie des les bâtiments cantonaux".

Le secrétariat régional Romandie et Tessin a également eu l'occasion de participer à de nombreuses séances avec des groupements intéressés par les sujets touchant à l'énergie; ceci afin que, non seulement les cantons, mais aussi les services concernés du domaine des bâtiments de la Confédération et des communes soient informés au sujet d'energho:

- KöB
- les délégués à l'énergie des grandes villes
- les grands consommateurs de la Confédération
- les acteurs de SuisseEnergie (AEnEC, AEE, Contracting, SuisseEnergie pour les communes).

Pour les abonnés du canton de Fribourg (13 homes et 1 hôpital), nous avons organisé un cours de base et un séminaire concernant les relevés hebdomadaires de l'énergie. Ainsi, nous avons pu réellement mettre à l'épreuve le système des abonnements. Il en résulte que les produits d'energho sont adaptés aux besoins du marché.

Les mécanismes de contrôle et de qualité, prévus dans le cadre du produit abonnement, couvrent pleinement les demandes du controlling et de la statistique et permettent également de garantir la qualité du produit.

En deuxième période de l'année 2001, energho a pu conclure le premier abonnement avec un grand consommateur d'énergie de la Confédération.

Des négociations avancées sont en cours pour plus de 30 offres de contrats d'abonnement et ces contrats devront être signés l'année prochaine. D'autre part, des offres budget ont été établies pour 20 autres bâtiments.

L'année 2001 a permis de renforcer les contacts à tous les niveaux et sur l'ensemble du territoire couvert par le secrétariat régional Romandie et Tessin. Ainsi, nous avons pu créer une base optimale pour couvrir le marché au cours des prochaines années.

7. Secrétariat régional Suisse allemande

Le secrétariat régional de Suisse allemande est entré en fonction au milieu de l'année 2001. Cet office couvre les domaines marketing, cours et séminaires, contrats, finances et controlling. M. Dr. Gilbert Schnyder en assure la Direction opérative. MM. Thomas Schubiger et Daniel Hännly sont ses collaborateurs directs.

7.1 Présentations

Le secrétariat régional de Suisse allemande a pu présenter energho et ses prestations, aux instances suivantes:

- Conférence suisse des services à l'énergie
- Conférence des services à l'énergie de Suisse orientale
- Conférence des architectes cantonaux de Suisse orientale
- Office des bâtiments du canton de Glaris
- Office des bâtiments du canton de St-Gall
- Groupe de coordination pour une construction écologique
- Association du personnel technique d'exploitation de la santé publique

7.2 Contacts

Le secrétariat régional de Suisse allemande est en contact avec les instances suivantes:

- Service à l'énergie des cantons d'Aarau, de Glaris, de Schwyz, de Thurgovie et de la région de Thoue
- EnergieSchweiz Beratungszentrale Zentralschweiz
- Agence suisse des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE)
- Gesundheitsversorgung Zürcher Oberland (GZO)

7.3 Couverture du marché

En ce qui concerne la vente d'un abonnement, le secrétariat de Suisse allemande a pris contact avec les instances suivantes:

- Architectes des cantons d'Appenzell Rhodes extérieurs, de Glaris, de Lucerne, de St-Gall, de Schaffhouse
- Architectes de la Principauté du Lichtenstein
- DPPS (Groupement de l'armement, domaine de la construction, division des biens immobiliers militaires)
- Hôpitaux (Kreisspital Freiamt Muri, Kantonsspital Laufen, Kantonsspital Nidwalden, Psychiatriezentrum St. Urban, Kantonsspital Schaffhausen, Kantonales Pflegezentrum Schaffhausen, Psychiatriezentrum Schaffhausen).

Le secrétariat de Suisse allemande a présenté 14 offres budget pour un "Abo Plus" à des hôpitaux des cantons de Berne, de Lucerne et de Soleure (Klinik Bethesda, Regionalspital Burgdorf, Krankenhaus Elfenau, Bezirksspital Erlenbach, Regionalspital Emmental, Spital Frutigen, Stiftung Siloah, Klinik Siloah, Tiefenauspital Bern, Regionalspital Thun, Zieglerspital Bern, Pflegeheim Wattenwil, Spital Solothurn, Spital Sursee).

7.4 Prestations réalisées

Le secrétariat de Suisse allemande n'a pas encore pu conclure d'abonnements en 2001 et de ce fait, aucun séminaire n'a eu lieu jusqu'ici. Les séminaires pour 2002 sont en préparation.

7.4 Controlling/statistiques

Les activités du secrétariat de Suisse allemande sont enregistrées dans un outil de contrôle, un tableau Excel appelé "Journal". Celui-ci sera englobé dans la banque de données administratives établie par energho dans le courant de 2002.

En outre, le secrétariat a créé l'infrastructure nécessaire pour l'enregistrement des données électroniques et pour la gestion administrative des documents.

8. Chiffres-clés relatifs à la couverture du marché

8.1 Etendue du projet

Partenaires	Connaissances d'energho	Membres
Cantons	Tous	16
Communes	1225 (toutes > 1'000 habitants)	6
Bâtiments	Hôpitaux et homes E2000	20
Bâtiments fédéraux	Tous	3

8.2 Evolution des produits

Produits	2000	2001	2002 (objectifs)
Budget, part des revenus des propres prestations		34%	54%
Structures energho (mise en place)	30%	80%	95%
Aspects juridiques	35%	80%	90%
Concept CO2	0%	50%	95%
Abo (principes et produits)	60%	90%	100%
Accréditation des ingénieurs (abonnements)	0%	50%	70%
Internet / Intranet	0%	70%	85%
Brochures	4	6	10
Suivi hebdomadaire de l'énergie (programme)	50%	80%	95%
Nouveaux séminaires:			
- concept	20%	60%	95%
- thèmes	2	5	8

9. Conclusion

Une année intéressante et intense se termine. Depuis sa fondation, le 17 novembre 2000, energho a réalisé deux pas importants, à savoir, la signature des contrats entre energho et l'OFEN, d'une part et, entre energho et les secrétariats, d'autre part.

Les deux secrétariats régionaux sont entrés, en même temps, officiellement en fonction. Ils ont établi, entre autre, une offre de prestations, un concept PR et un programme Internet. En outre, ils ont présenté les prestations et les activités à des futurs partenaires d'energho, comme, par exemple, à des services cantonaux à l'énergie et à des offices cantonaux des bâtiments.

Après une année déjà, energho peut se réjouir des premiers succès obtenus. energho est connu dans les services publics. Ceci n'est pas seulement l'apanage de l'Association et des secrétariats. energho remercie toutes les instances, en particulier, l'OFEN, les responsables cantonaux des services à l'énergie et les architectes cantonaux qui, d'une manière ou d'une autre, ont soutenu l'Association et contribué ainsi à sa prospérité. Nous adressons des remerciements particuliers à Madame Nicole Zimmermann de l'OFEN. Grâce à son soutien, l'Association energho a pu entreprendre son projet l'année passée déjà.

En 2001, energho a, en effet, réalisé beaucoup de choses. Cependant, il reste encore beaucoup à faire en 2002. energho doit, en particulier, démontrer qu'au cours des prochaines années, ses prestations sont et seront d'un grand intérêt pour les collectivités publiques.

Annexe

Etat des membres

Canton	Nom	Institution	Membre fondation	Entrée 2001	Entrée 2002 Etat au 30.04.02
AG	Eggmann Andreas	Kantonsspital Baden	x		
AG	Destefani Marcel	Bauverwaltung Küttigen			x
AG	Holderegger Erich	Pflegi Muri	x		
AR	Reich Thomas	Kantonales Hochbauamt AR, Herisau	x		
BE	Paroz Philippe	Clinique psychiatrique, Bellelay	x		
BE	Furler Andreas	Die Schweizerische Post, Bern	x		
BE	Heiniger Walter	Emmentalisches Krankenhaus, Langnau i.E.	x		
BL	Lenthart Peter	Bauverwaltung Gemeinde Reinach	x		
BL	Wüthrich Andreas	Hochbauamt des Kantons Baselland, Liestal		x	
BS	Scalbert Jean-Philippe	Baudepartement Basel-Stadt, Basel	x		
FR	Tissot André	ACSMS, Villars-sur-Glâne	x		
FR	Boschung Serge	Etat de Fribourg, Département des transports et de l'énergie, Fribourg	x		
GE	Dubost J.-M.	Etat de Genève, Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, Genève	x		
GE	Carrillat Raymond	Hôpital Cantonal de Genève		x	
GL	Kubli Jakob	Baudirektion des Kantons Glarus		x	
GR	Calonder Gian Paul	Gemeinde Davos	x		
GR	Schmid Walter	Hochbauamt des Kantons Graubünden, Chur	x		
JU	Roos Gérald	Home médicalisé du Bon Secours, Miserez Charmoille	x		
JU	Jeannotat Francis	République et Canton du Jura, Département de l'environnement et de l'équipement, Delémont	x		
LU	Sager Bruno	Kantonsspital Luzern			x
NE	Donner Philippe	Administration cantonale, Neuchâtel	x		
NE	Allemann Maurice	Hôpitaux de la Ville de Neuchâtel	x		
SG	Heule Daniel	Hochbauamt des Kantons St. Gallen	x		
SG	Kolb Martin	Kantonsspital Altstätten		x	
SH	Erhardt Roland	Kanton Schaffhausen, Energiefachstelle, Schaffhausen		x	
SH	Filippi Bruno	Kantonsspital, Schaffhausen	x		
TG	Kern Andreas	Hochbauamt des Kantons Thurgau, Frauenfeld	x		
TI	Ranzoni Franco	Ente Ospedaliero Cantonale, Bellinzona	x		
VD	Vuilleumier René	Canton de Vaud, Service Environnement & Energie - Division Energie, Lausanne	x		
VD	Blanc Christian	CHUV, Lausanne	x		
VD	Schürch Eric	Commune d'Avenches	x		
VD	Wursten Thomas	Commune de Vevey	x		
VD	Vuilleumier René	Commune d'Epalinges	x		
VD	Fehr Ernest	Ensemble hospitalier de la Côte, Morges	x		
VD	Colomb Henri	EPF Lausanne	x		
VD	Jequier Michel	Hôpital du Pays-d'Enhaut, Château-d'Oex	x		
VD	Christin Philippe	Hôpital Psychiatrique de Cery, Prilly	x		
VD	Christe Raoul	resHO - Réseau de soins hospitaliers St-Loup Orbe La Vallée, Pompaples	x		
VD	Favre Pierre-Pascal	Services Industriels de Lausanne, Service à l'Energie, Lausanne	x		
ZG	Eder Alfons	Baudirektion des Kantons Zug	x		
ZG	Schmid Edgar	Gemeindeverwaltung Hünenberg			x
ZH	Kunz Hansruedi	Amt für Abfall, Wasser, Energie und Luft AWEL, Zürich	x		
ZH	Koller Martin	Bezirksspital Affoltern am Albis	x		
ZH	Seifert Wolfgang	ETH Zürich	x		
ZH	Wanzenried Fritz	Stadtspital Waid	x		
ZH	Wüthrich Beat	Hochbauamt Kanton Zürich	x		
ZH	Plattner Hugo	Immobilien-Bewirtschaftung der Stadt Zürich	x		
ZH	Meier Rudolf	Zürcher Höhenklinik Wald, Faltigberg	x		

L'Assemblée générale décide de l'admission de nouveaux membres.

